



## Prise de position

[09.3142](#) Mo. Groupe libéral-radical

### **Renforcer la propriété, économiser l'énergie, diminuer la valeur locative**

(déposée 18 mars 2009 au Conseil national)

#### 1. Enjeux

La motion demande une modification de la LIFD et de la LHID, de façon à ce que les propriétaires qui procèdent à des rénovations de leur immeuble entraînant une économie d'énergie soient exonérés partiellement de l'impôt sur la valeur locative, durant une période déterminée. Des avantages fiscaux comparables devraient aussi être prévus sur le plan de la valeur fiscale pour que les immeubles loués puissent également bénéficier de tels allègements.

Le 7 mars 2011, le Conseil national a adopté la motion.

#### 2. Position de la FRI et de l'USPI Suisse

La FRI et l'USPI Suisse soutiennent la motion.

#### 3. Motifs

La FRI et l'USPI Suisse sont favorables aux mesures qui permettent de concilier les préoccupations économiques des propriétaires et le souci de ménager l'environnement. Elles préfèrent les mesures incitatives, qui accompagnent la réalité du marché, aux actes coercitifs.

La motion du Groupe libéral-radical va dans ce sens et les avantages économiques proposés sont de nature à responsabiliser les acteurs de l'immobilier sans entraver le marché.

Lausanne, le 19 février 2015-OR/pa

#### **Renseignements complémentaires :**

Olivier Feller, secrétaire général de la FRI, 021 341 41 42

Frédéric Dovat, secrétaire général de l'USPI Suisse, 058 796 33 00

Stefanie Meier-Gubser, responsable de l'antenne fédérale FRI et USPI Suisse, 058 796 99 59

(Antenne fédérale FRI/USPI, Kapellenstrasse 14, Case postale, 3001 Berne)